

Don d'un terrain de 16 hectares à Bromont

[Romy Quenneville-Girard](#)

Publié le 08 mars 2016



Publié le 08 mars 2016

Le donateur, Martin Philibert et le président de la SCMB, Michel Matteau.

Photo TC Media - Romy Quenneville-Girard

ENVIRONNEMENT. La Société de conservation du mont Brome (SCMB) a hérité d'un terrain de 16 hectares situé sur le flanc sud du versant des Épinettes. L'homme d'affaires, Martin Philibert, est derrière ce don.

Le versant des Épinettes se situe sur le mont Brome.

Le donateur qui habite Bromont depuis 1998 a dit avoir à cœur la protection de l'environnement. «J'ai bien senti la pression immobilière d'ici et je voulais faire quelque chose», explique-t-il en entrevue avec les médias.

Ce terrain qui sera protégé à perpétuité par la SCMB est d'ailleurs le premier don à la société. Une nouvelle qui a réjoui son président, Michel Matteau.

Il qualifie de valeur exceptionnelle le terrain de 16 hectares. Il affirme que s'y retrouvent une cathédrale d'érables et une importante flore diversifiée. Le terrain fait d'ailleurs partie de la liste des écosystèmes forestiers exceptionnels (EFE) du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs.

À partir de maintenant, les cyclistes qui se rendaient occasionnellement dans ce secteur ne pourront y retourner.

En juillet, la société obtenait la reconnaissance de l'Agence du revenu du Canada afin de pouvoir émettre des reçus et des dons de charité.

Le président de la SCMB espère que d'autres propriétaires de Bromont seront encouragés par ce geste et suivront l'exemple.

Le donateur avoue qu'il ne pensait que son geste allait avoir autant d'impact. «J'ai réalisé après que ça allait faire boule de neige», lance-t-il.

L'homme d'affaires et le président de la SCMB sont restés silencieux sur la valeur du terrain.

Michel Matteau a précisé qu'un autre projet était sur la table, mais ne pouvait donner plus de détails.

Le conseiller municipal du district du lac Bromont, Louis Villeneuve, croit que sans l'aide d'un organisme comme la SCMB, Bromont ne pourrait atteindre ses objectifs en matière de développement durable et de protection de l'environnement. «C'est une réalisation concrète et en lien avec le plan de développement durable de Bromont», indique l'élu.

17e membre

Le terrain du Val-8 n'est pas dans la mire de la jeune société. «C'est hors de notre portée. On parle de beaucoup d'investissement et d'un énorme terrain pour ce qu'on peut faire. Après tout, la société est constituée de bénévoles», précise-t-il.

D'ailleurs, c'est ce qui a encouragé le président à rejoindre les rangs de l'association Corridor Appalachien. Michel Matteau affirme que sans Corridor Appalachien, la société n'aurait pu voir le jour. «Il nous fallait leur expertise», ajoute-t-il.

La jeune société devient ainsi le 17e membre de l'association.

Corridor Appalachien offre des services de biologie, d'écologie, de géomatique et de finances.

Circulaires à proximité

[VOIR TOUS](#)[PLUS DE CIRCULAIRES](#)

Propulsé par

